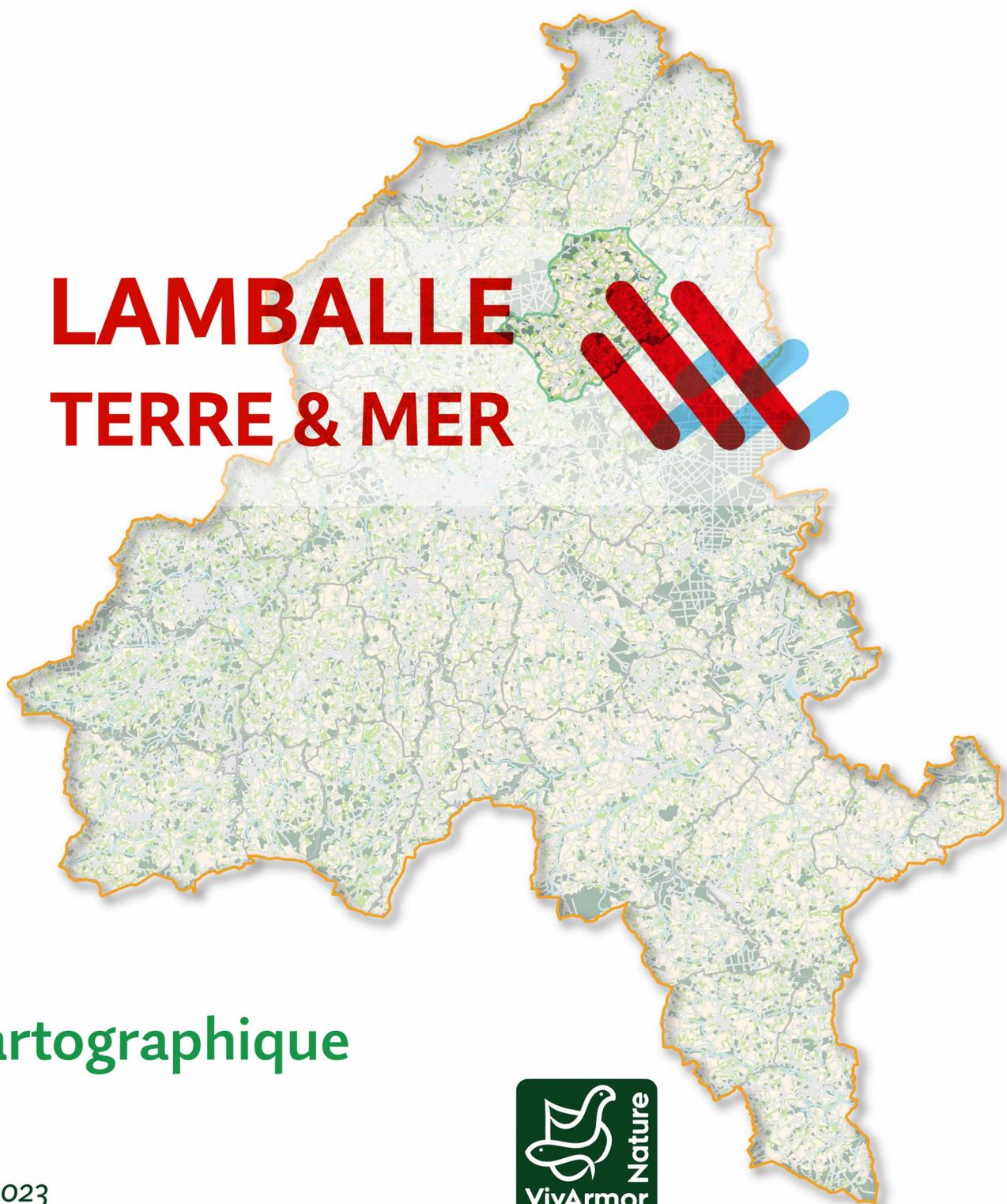




ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE

**LAMBALLE
TERRE & MER**



Atlas cartographique

Hénansal

Version avril 2023



VIVARMOR NATURE

Fondée en 1974 par des naturalistes sous le nom de GEPN, VivArmor Nature œuvre depuis cette date à l'étude de la nature et à la protection de l'environnement dans les Côtes-d'Armor. L'association, membre de nombreuses organisations nationales ou régionales, agréée pour l'environnement et par Jeunesse et Sports, compte presque 1000 adhérents et agit suivant deux axes complémentaires :

- Faire connaître et préserver la nature dans les Côtes-d'Armor
- Protéger l'environnement

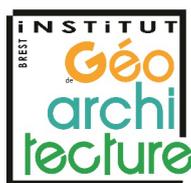


Etude réalisée pour :

Communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer
41 rue Saint-Martin
22400 Lamballe-Armor



En partenariat avec :



Financeurs :



L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Merci aux structures partenaires pour la mise à disposition de leurs données ayant permis la réalisation de ce travail, ainsi qu'aux nombreux bénévoles naturalistes contribuant, par leurs observations, à une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Illustrations :

Sauf mention contraire, Kelig Couëdel-Renaud.

Référence du rapport conseillée :

VivArmor Nature (coord.), 2023 (Version avril 2023). Atlas de la Biodiversité Intercommunale de Lamballe Terre & Mer. Atlas cartographique - Hénansal. Ploufragan.

A. Intégration des zonages favorables à la biodiversité dans les documents de planification

A3. Intégration des zones de protection, de conservation et d'inventaire existantes

Carte A3-1. Synthèse des zones de protection, de conservation et d'inventaire existantes sur la commune

Carte A3-2. Zones de protection existantes sur la commune

Carte A3-3. Zones de conservation existantes sur la commune

Carte A3-4. Zones d'inventaire existantes sur la commune

A4. Intégration des zones à enjeux identifiées par l'ABI

Carte A4-1. Zones constitutives des réseaux écologiques (trame verte) connues sur la commune

Carte A4-2. Zones constitutives des réseaux écologiques (trame bleue) connues sur la commune

B. Maintien et rétablissement des réseaux écologiques

B3a. La sous-trame « landes, pelouses et tourbières »

Carte B3a-1. Habitats de landes, pelouses et tourbières connues sur la commune

B3b. La sous-trame « forêts »

Carte B3b-1. Habitats ou milieux forestiers connus sur la commune

Carte B3b-2. Sous-trame mammifères forestiers identifiée sur la commune

B3c. La sous-trame « bocages »

Carte B3c-1. Sous-trame bocagère identifiée sur la commune

B4a. La sous-trame « zones humides »

Carte B4a-1. Habitats de zones humides connus sur la commune

Carte B4a-2. Densité de mares et de milieux stagnants sur la commune

B4c. L'effacement de retenues d'eau et seuils

Carte B4c-1. Obstacles à l'écoulement référencés sur la commune

B7. Mise en place de passages à faune

Carte B7-1. Loutré d'Europe et évaluation du risque de collision routière des ouvrages hydrauliques sur la commune

B8. Intégration de la trame noire dans les politiques locales

Carte B8-1. Trame noire sur la commune

C. Intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire

C4/C5. Comment intégrer la biodiversité dans les projets de logement et de développement économique?

Carte C4/5-1. Secteurs urbanisables et enjeux de biodiversité sur la commune

C6a. Qualité et gestion de l'eau

Carte C6a-2. Etat écologique des eaux de surface sur la commune

C6b. Les haies et le bocage

Carte C6b-1. Réseau des haies existantes sur la commune



D. Gestion des espaces en faveur de la biodiversité

D2a. Adapter la gestion à l'usage

Carte D2a-1. Parcelles publiques recensées sur la commune

D2c. Gestion des mares et milieux stagnants

Carte D2c-1. Mares et milieux stagnants sur la commune

D3b. Conservation des habitats d'intérêt communautaire

Carte D3b-1. Espaces patrimoniaux et habitats d'intérêt communautaire sur la commune

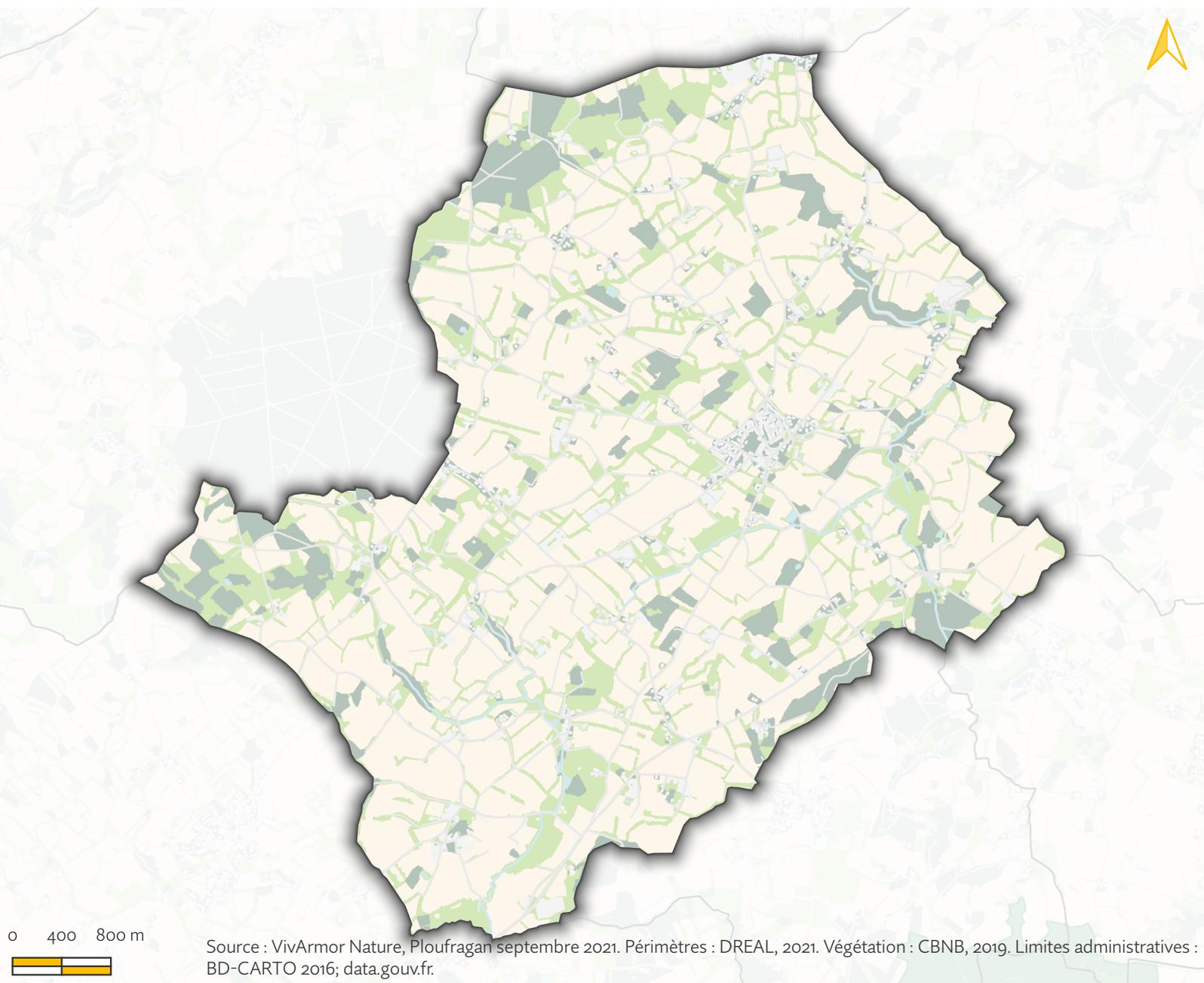
G. Mise en œuvre opérationnelle du plan d'action

G3. Connaissance : suivi et acquisition de données

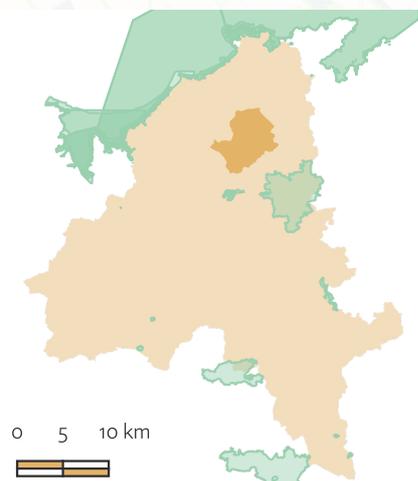
Carte G3-1. Densité de taxons sur la commune

Carte G3-2. Date de la dernière donnée référencée sur la commune

Carte G3-3. Densité de prospection sur la commune



0 400 800 m

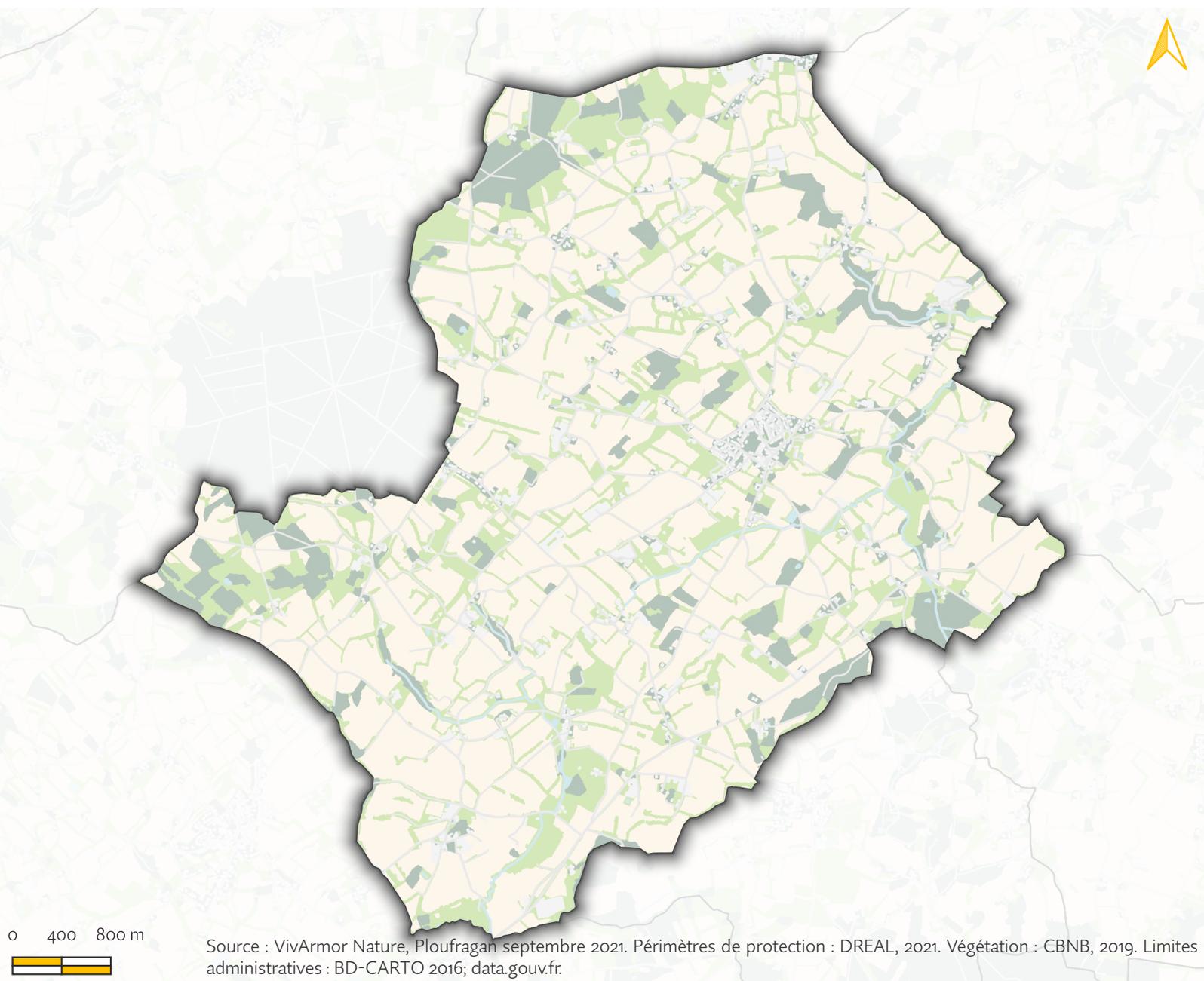


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Synthèse des périmètres de protection et de préservation

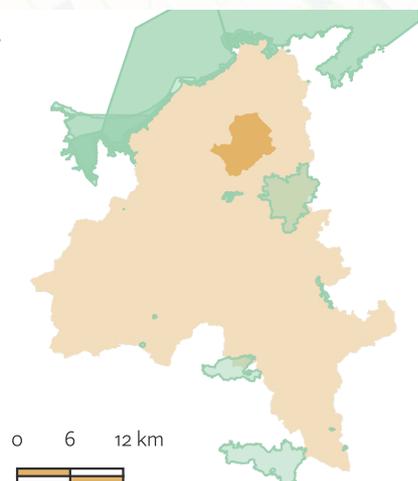
Il n'existe pour le moment pas de périmètre de protection et de préservation sur cette commune

Occupation du sol

- Forêts
- Végétations naturelles et semi-naturelles
- Milieux aquatiques, marins et végétations associées
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Cultures
- Milieux artificialisés (hors cultures)
- Routes



0 400 800 m

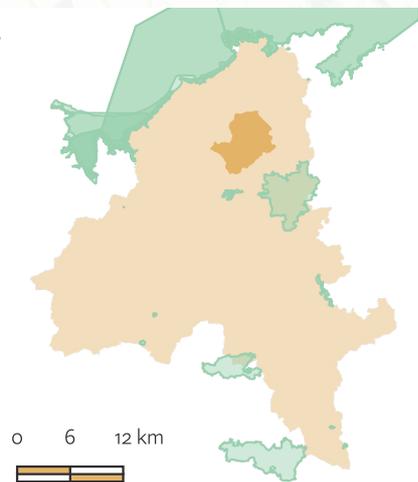
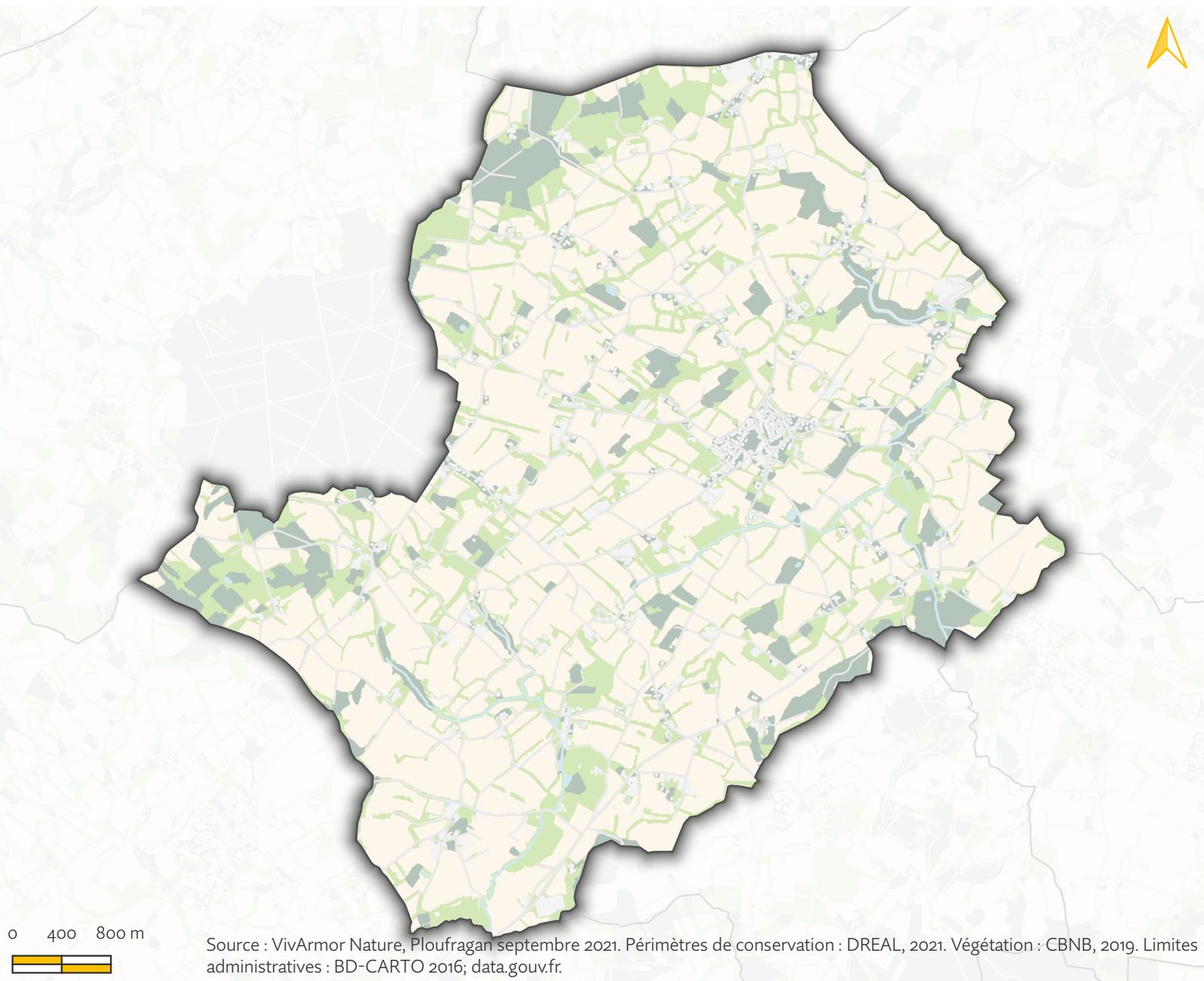


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Synthèse des périmètres de protection et de préservation

Il n'existe pour le moment pas de périmètre de protection sur cette commune

Occupation du sol

- Forêts
- Végétations naturelles et semi-naturelles
- Milieux aquatiques, marins et végétations associées
- Rochers, falaises, sables littoraux
- Cultures
- Milieux artificialisés (hors cultures)
- Routes

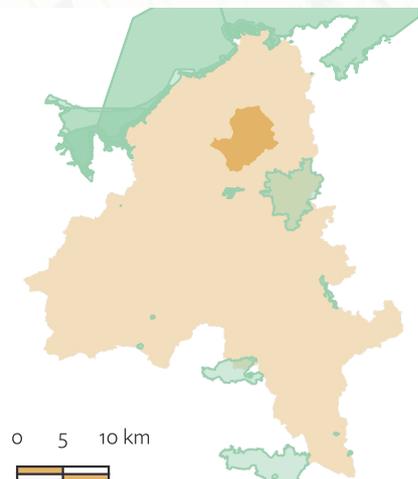
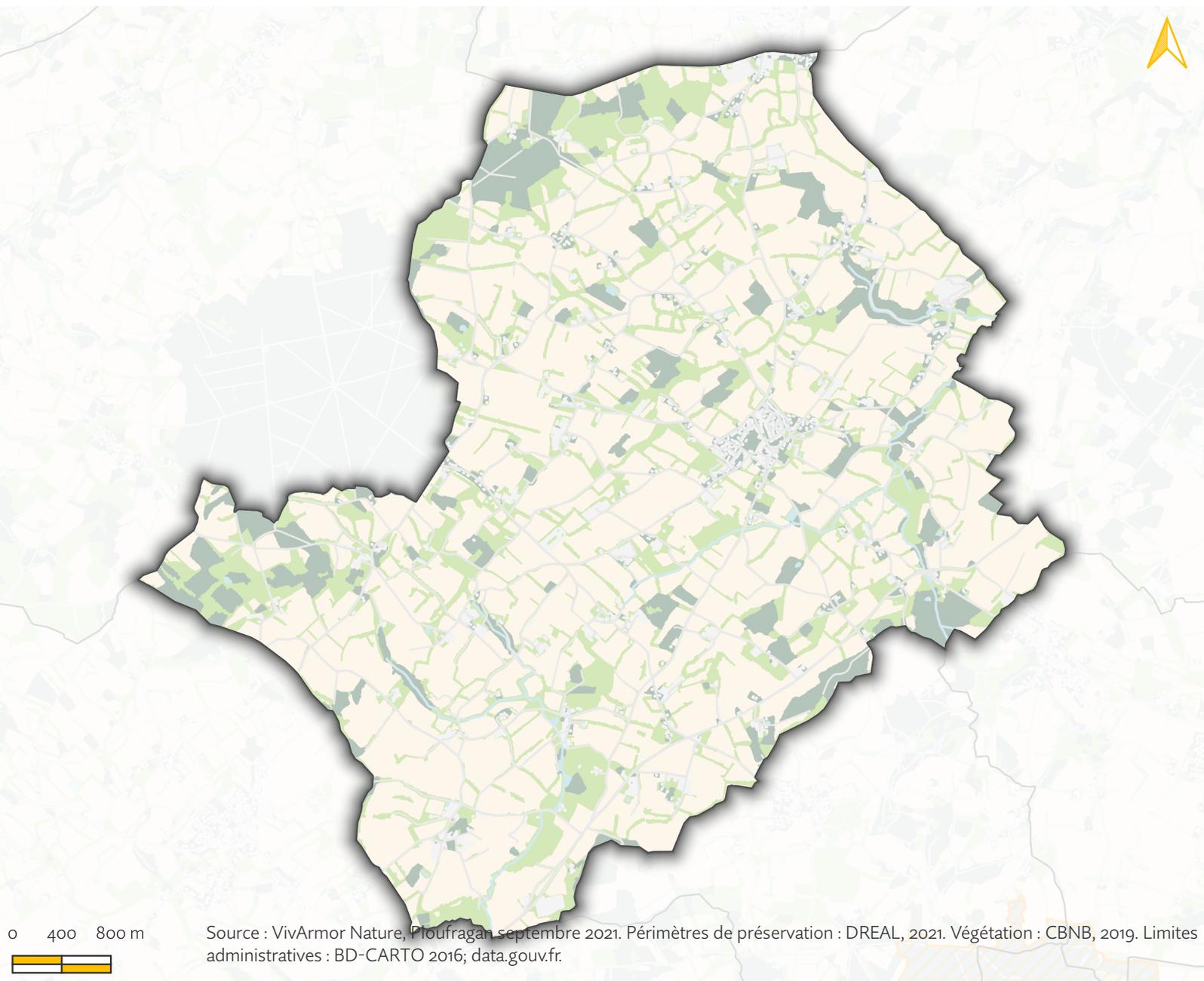


- ▭ Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- ▭ Synthèse des périmètres de protection et de préservation

Il n'existe pour le moment pas de périmètre de conservation sur cette commune

Occupation du sol

- ▭ Forêts
- ▭ Végétations naturelles et semi-naturelles
- ▭ Milieux aquatiques, marins et végétations associées
- ▭ Rochers, falaises, sables littoraux
- ▭ Cultures
- ▭ Milieux artificialisés (hors cultures)
- ▭ Routes

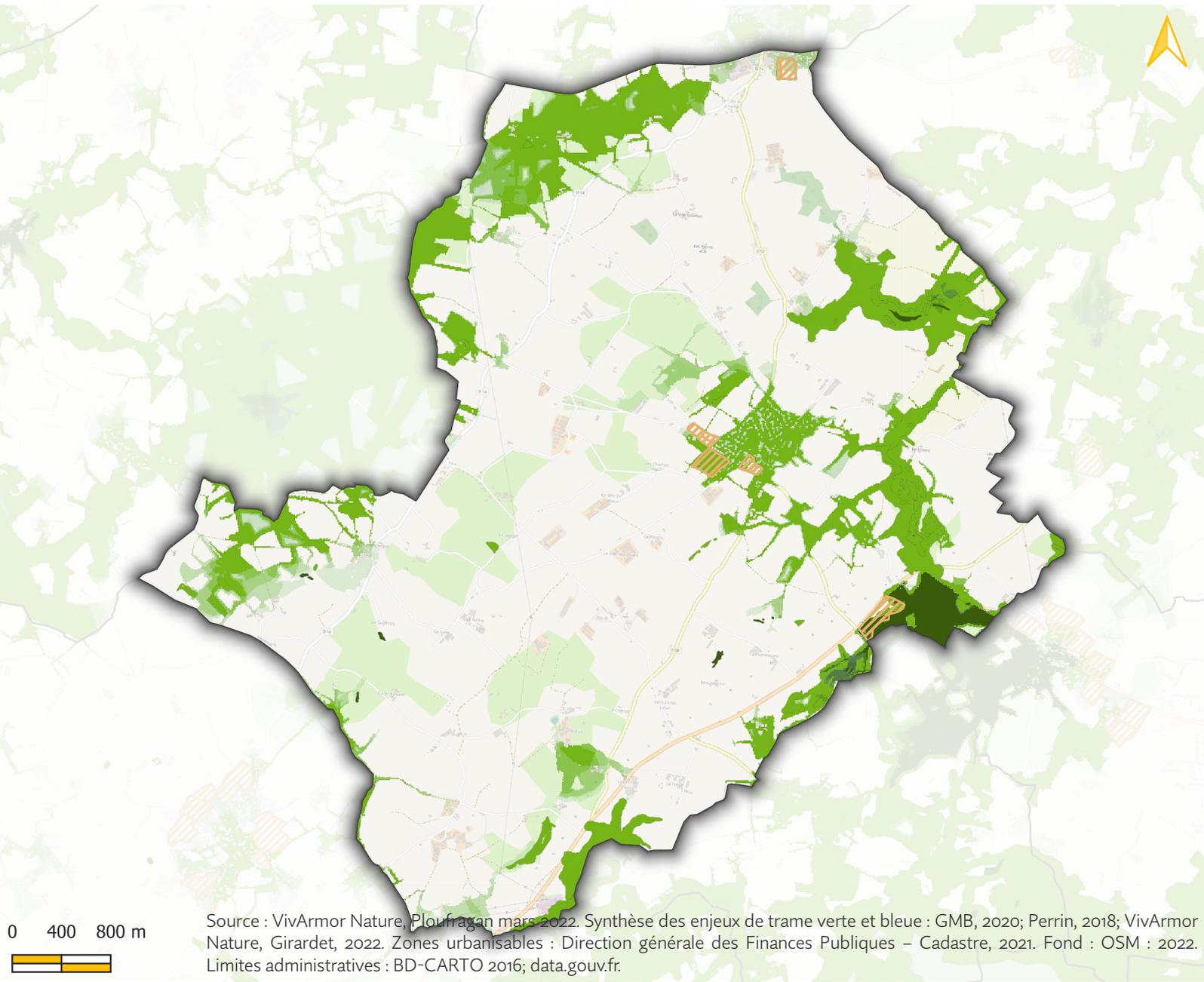


- ▭ Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- ▭ Synthèse des périmètres de protection et de préservation

Il n'existe pour le moment pas de périmètres d'inventaire sur cette commune

Occupation du sol

- ▭ Forêts
- ▭ Végétations naturelles et semi-naturelles
- ▭ Milieux aquatiques, marins et végétations associées
- ▭ Rochers, falaises, sables littoraux
- ▭ Cultures
- ▭ Milieux artificialisés (hors cultures)
- ▭ Routes

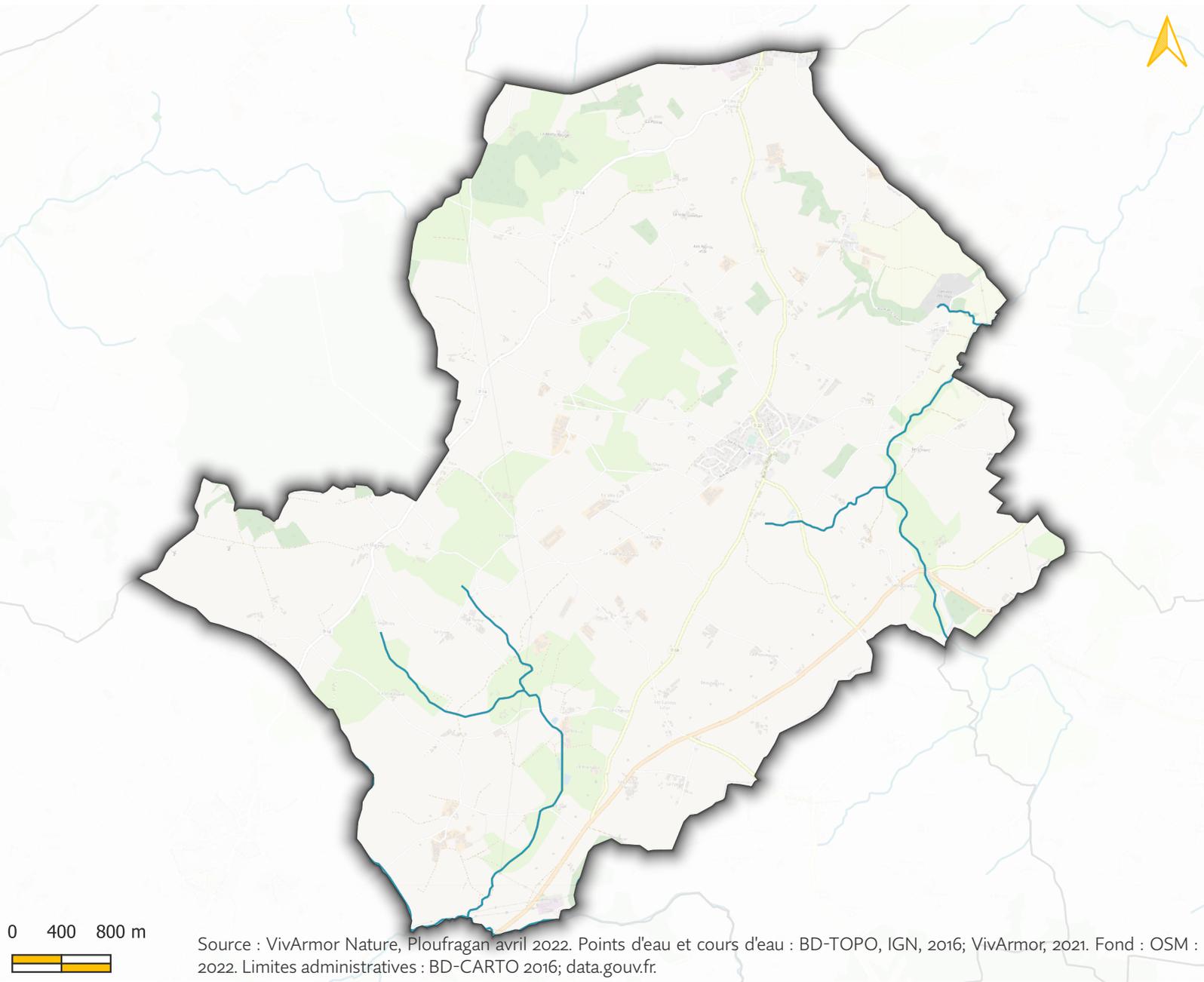


-  Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
-  Limites communales
-  Secteurs urbanisables

Niveau d'enjeux de trame verte et bleue identifié

-  Important
-  Majeur

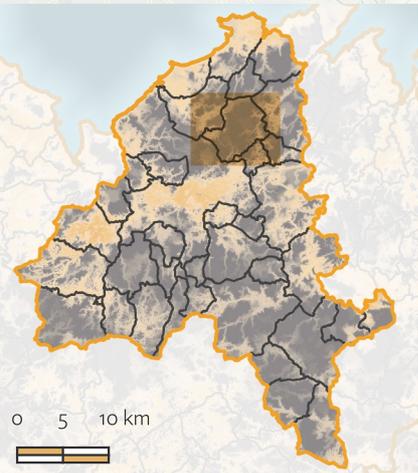
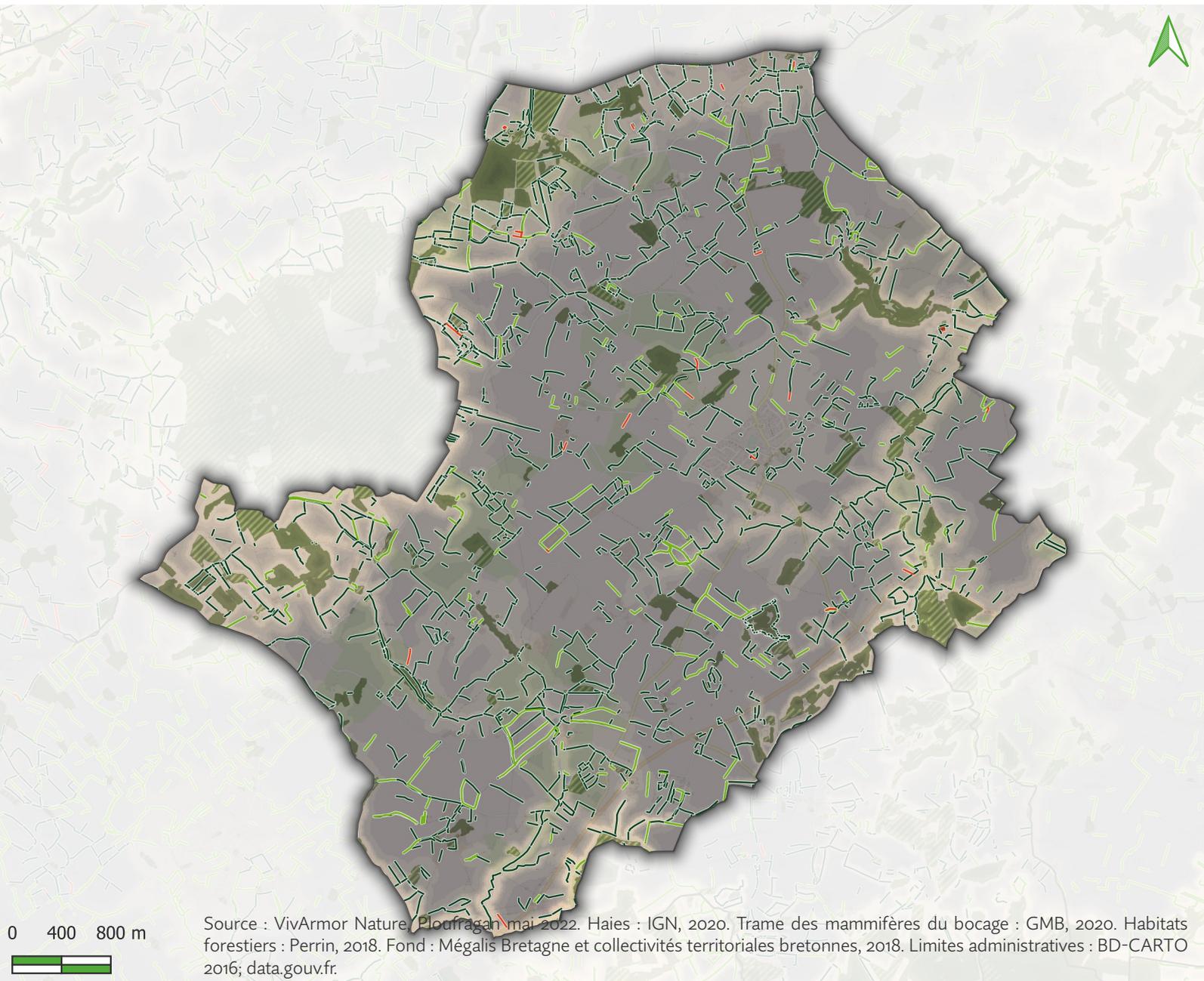
Carte A4-1 : Zones constitutives des réseaux écologiques (trame verte) existantes sur la commune de Hénansal



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

Carte A4-2 : Zones constitutives des réseaux écologiques (trame bleue) existantes sur la commune de Hénansal

c. La sous-trame « bocages »



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Sous-trame des mammifères du bocage

- Continuités fortes
- Continuités faibles à nulles

Représentés uniquement sur la carte principale :

Bocage

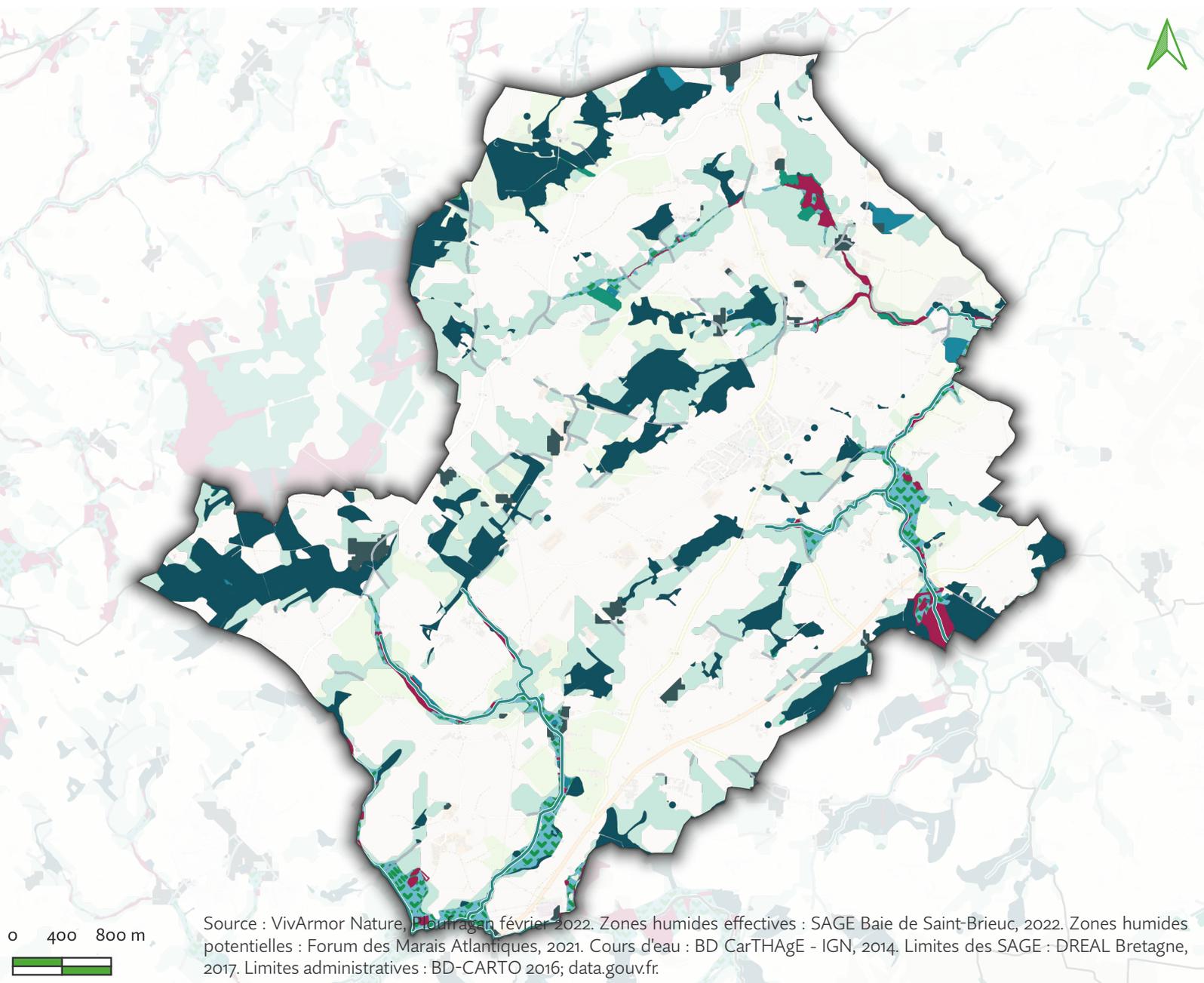
- Haie arrasée
- Haie plantée
- Haie existante mais non catégorisée

Habitats forestiers

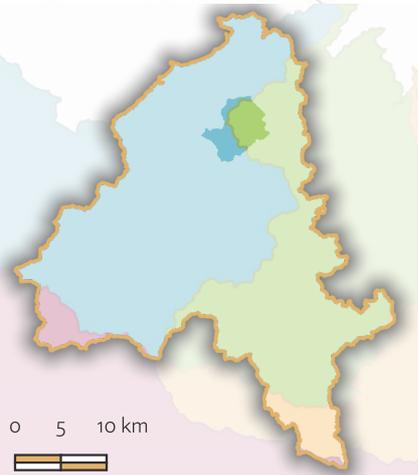
- Formations artificialisées
- Formations naturelles

Carte B3c-1 : Sous-trame bocagère identifiée sur la commune de Hénansal

a. La sous-trame « zones humides »



Source : VivArmor Nature, Plunérin février 2022. Zones humides effectives : SAGE Baie de Saint-Brieuc, 2022. Zones humides potentielles : Forum des Marais Atlantiques, 2021. Cours d'eau : BD CarTHAgE - IGN, 2014. Limites des SAGE : DREAL Bretagne, 2017. Limites administratives : BD-CARTO 2016; data.gouv.fr.



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

Limite des SAGES

uniquement pour la mini-carte

- Arguenon - Baie de la Fresnaye
- Baie de Saint-Brieuc
- Rance, Frémur et Baie de Beussais
- Vilaine

Zones humides potentielles

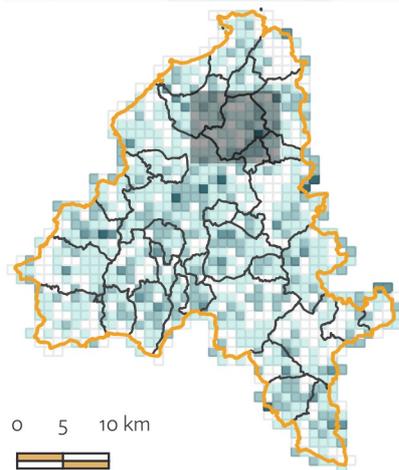
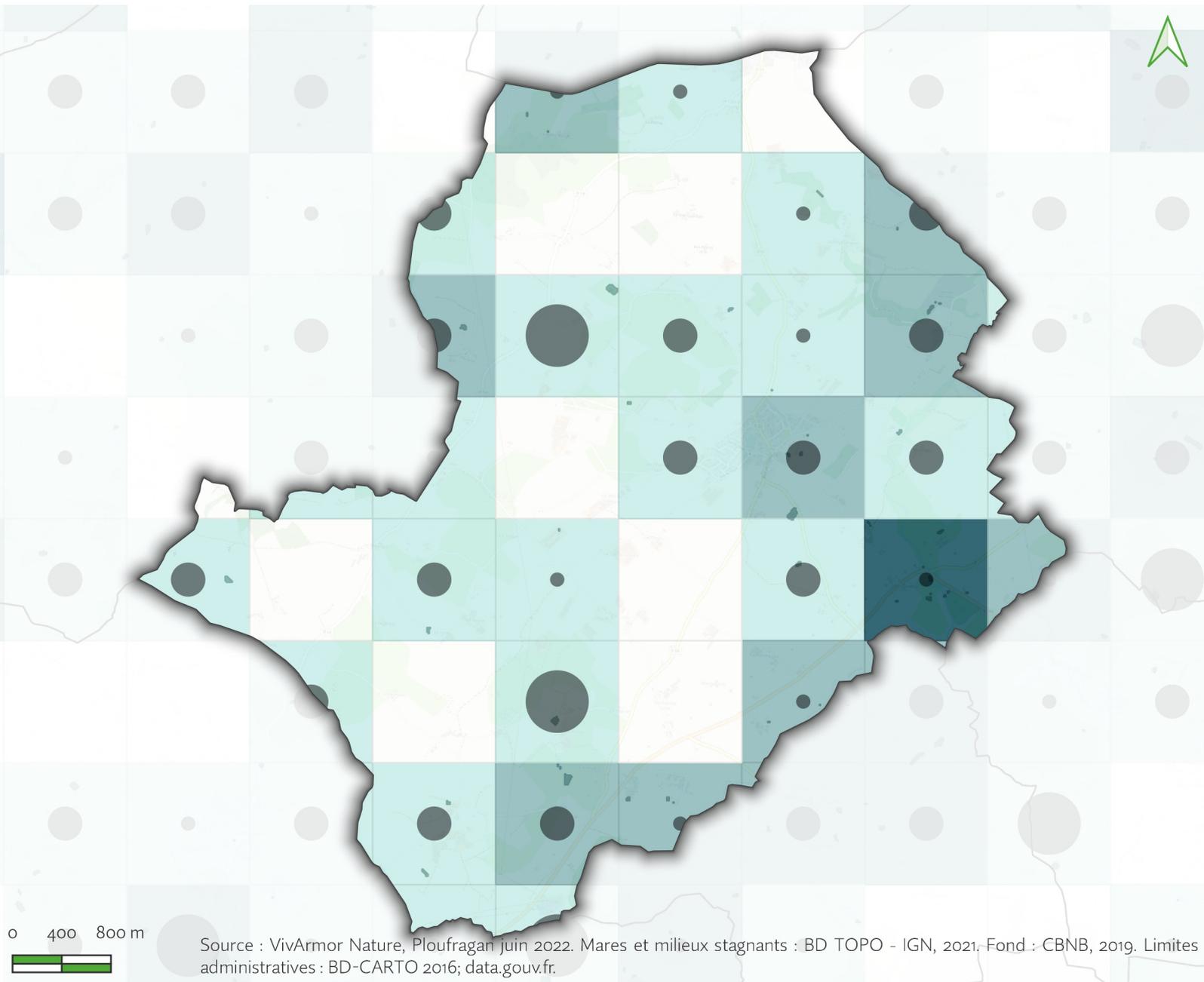
- Surface en eau
- Plantation
- Culture
- Urbanisation
- Transport

Zones humides effectives

- Zones humides de bas-fonds en tête de bassin
- Plaines alluviales
- Bordures de cours d'eau
- Zones humides ponctuelles

Carte B4a-1 : Habitats de zones humides existants sur la commune de Hénansal

a. La sous-trame « zones humides »



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Points d'eau

Densité de points d'eau nombre de points d'eau par km²

- Aucun
- Moins de 2
- Entre 3 et 5
- Entre 6 et 8
- Plus de 8

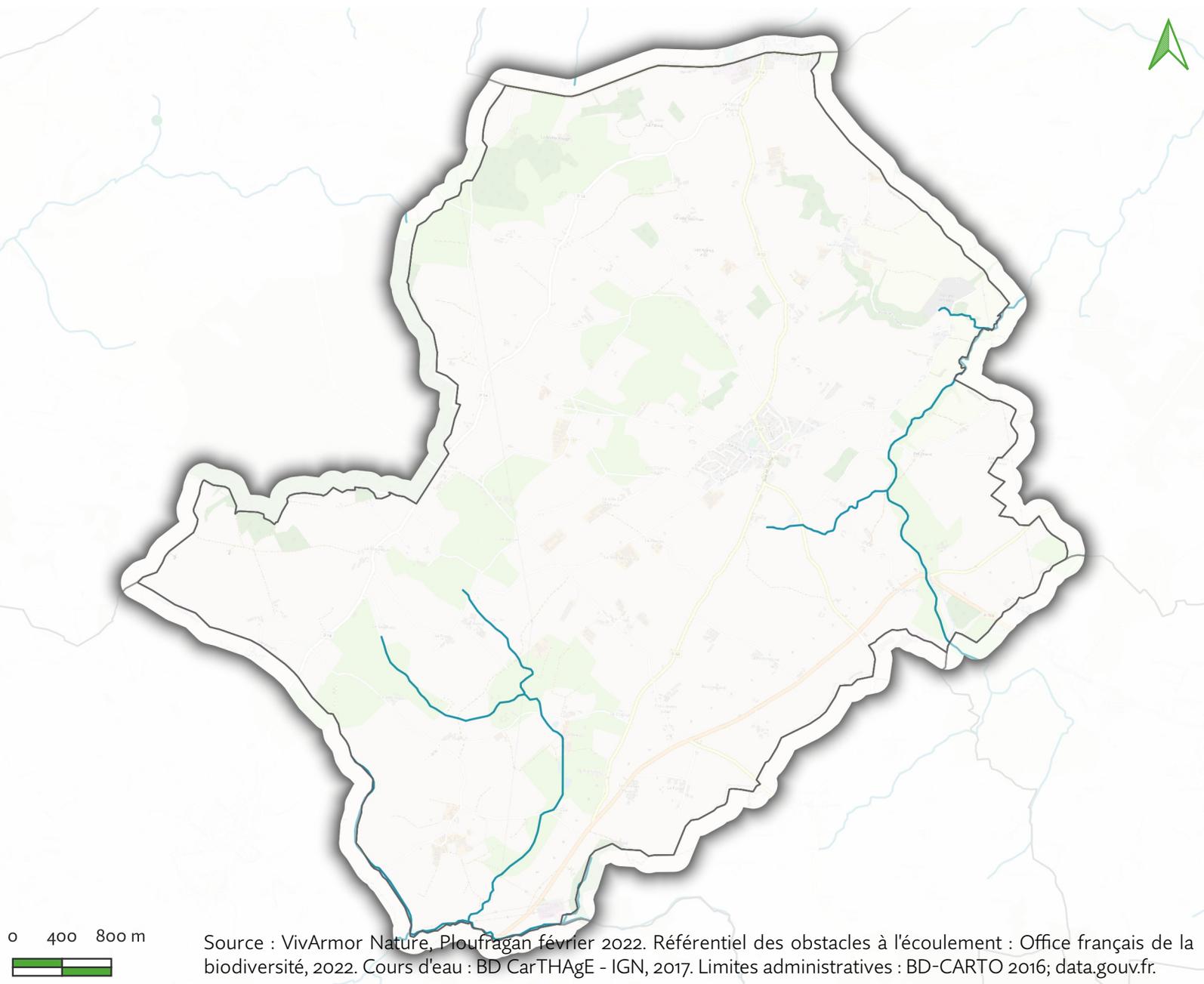
Surface moyenne des points d'eau

Information présente uniquement sur la carte principale

- Surface moyenne importante (plus de 1,26 ha)
- Surface moyenne pour Lamballe Terre & Mer (entre 0,2 ha/2000 m² et 1,26 ha)
- Surface moyenne équivalente à une grande mare (entre 500 m² et 2000 m²)
- Surface moyenne équivalente à une petite mare (inférieure à 500 m²)

Carte B4a-2 : Densité de mares et de milieux stagnants sur la commune de Hénansal

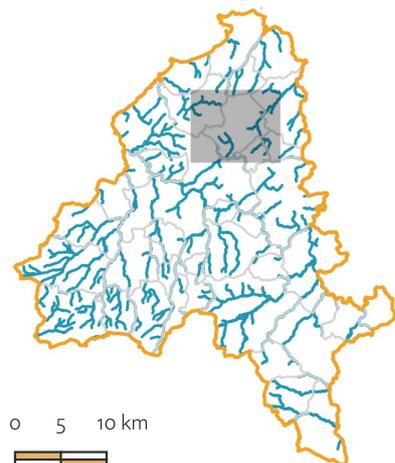
c. L'effacement de retenues d'eau et seuils



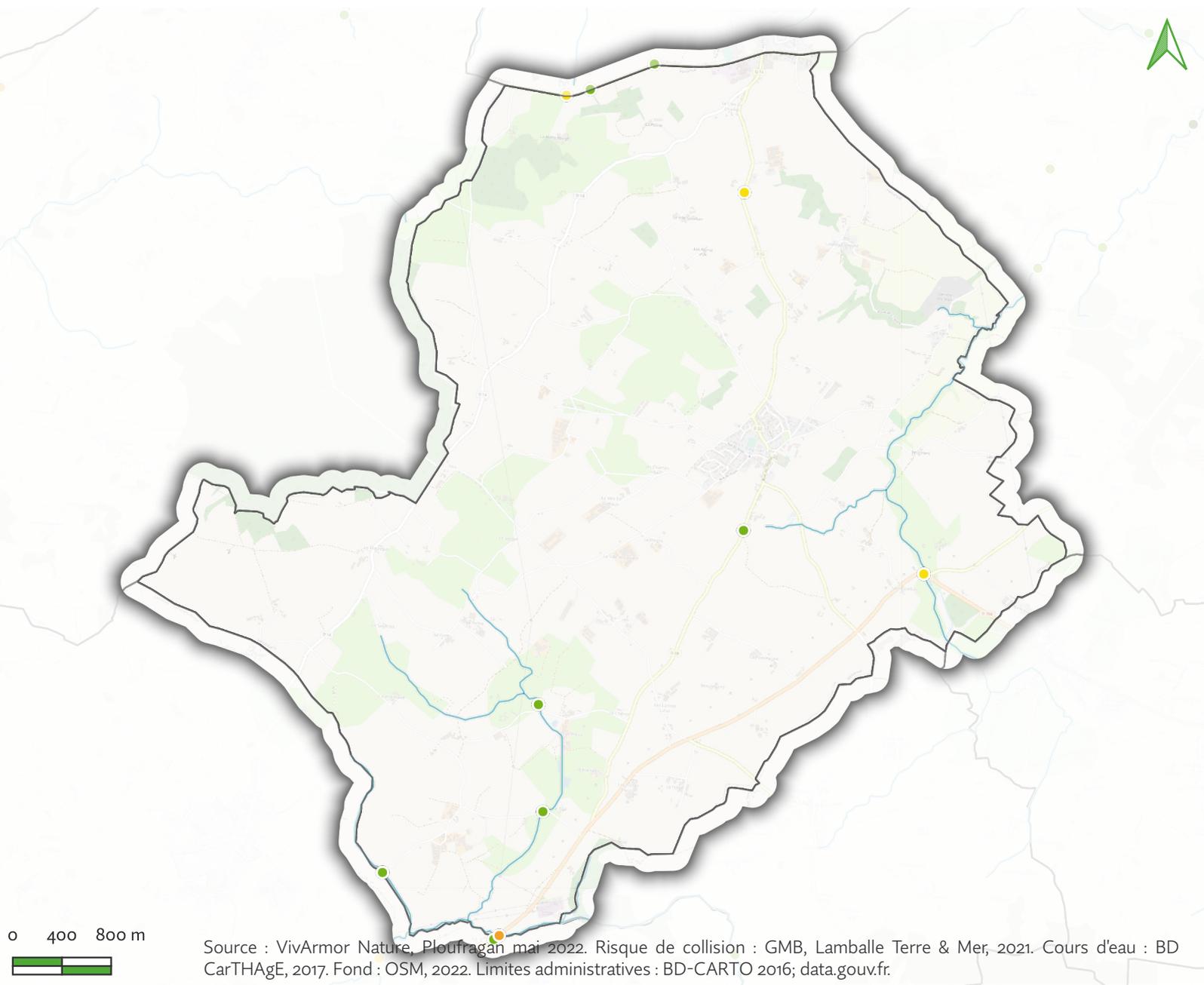
Source : VivArmor Nature, Ploufragan février 2022. Référentiel des obstacles à l'écoulement : Office français de la biodiversité, 2022. Cours d'eau : BD CarTHAgE - IGN, 2017. Limites administratives : BD-CARTO 2016; data.gouv.fr.

- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

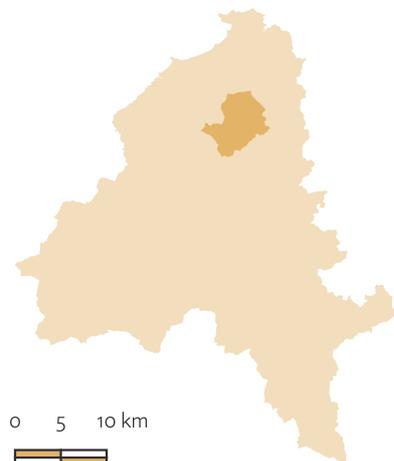
Il n'y a pas d'obstacle à l'écoulement de l'eau répertorié sur la commune de Hénansal



Carte B4c-1 : Obstacles à l'écoulement référencés sur la commune de Hénansal



0 400 800 m



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

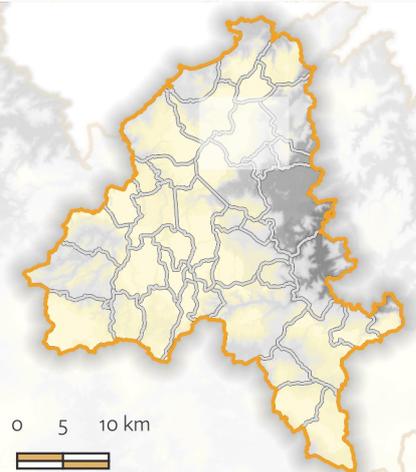
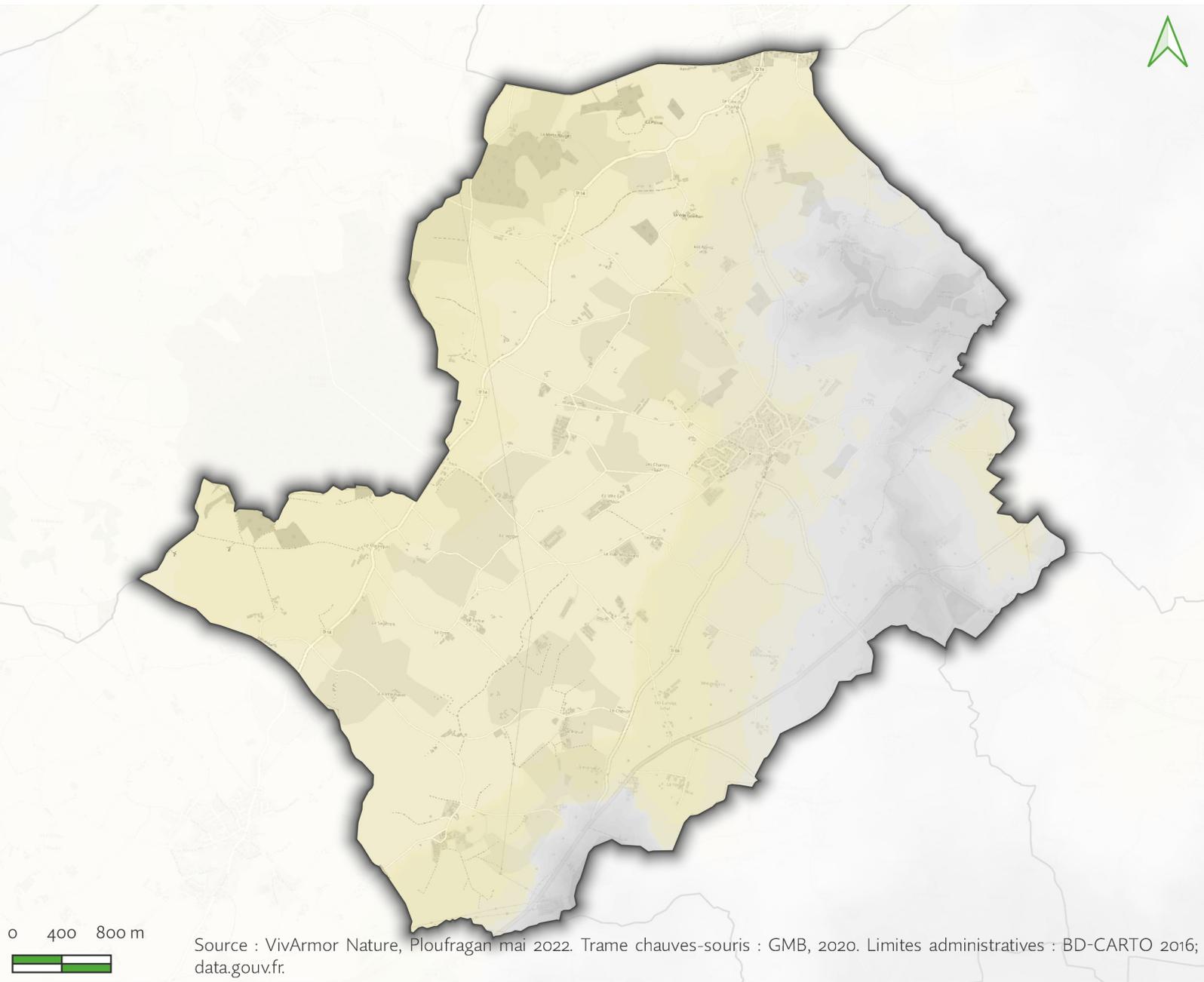
Risque de collision avec la Loutre

- Faible
- Moyen
- Fort

Carte B7-1 : Loutre d'Europe et évaluation du risque de collision routière des ouvrages hydrauliques sur la commune de Hénansal

B8.

Intégration de la trame noire dans les politiques locales



▭ Territoire de l'ABl de Lamballe Terre & Mer

▭ Limites communales

Trame chauves-souris

Continuité

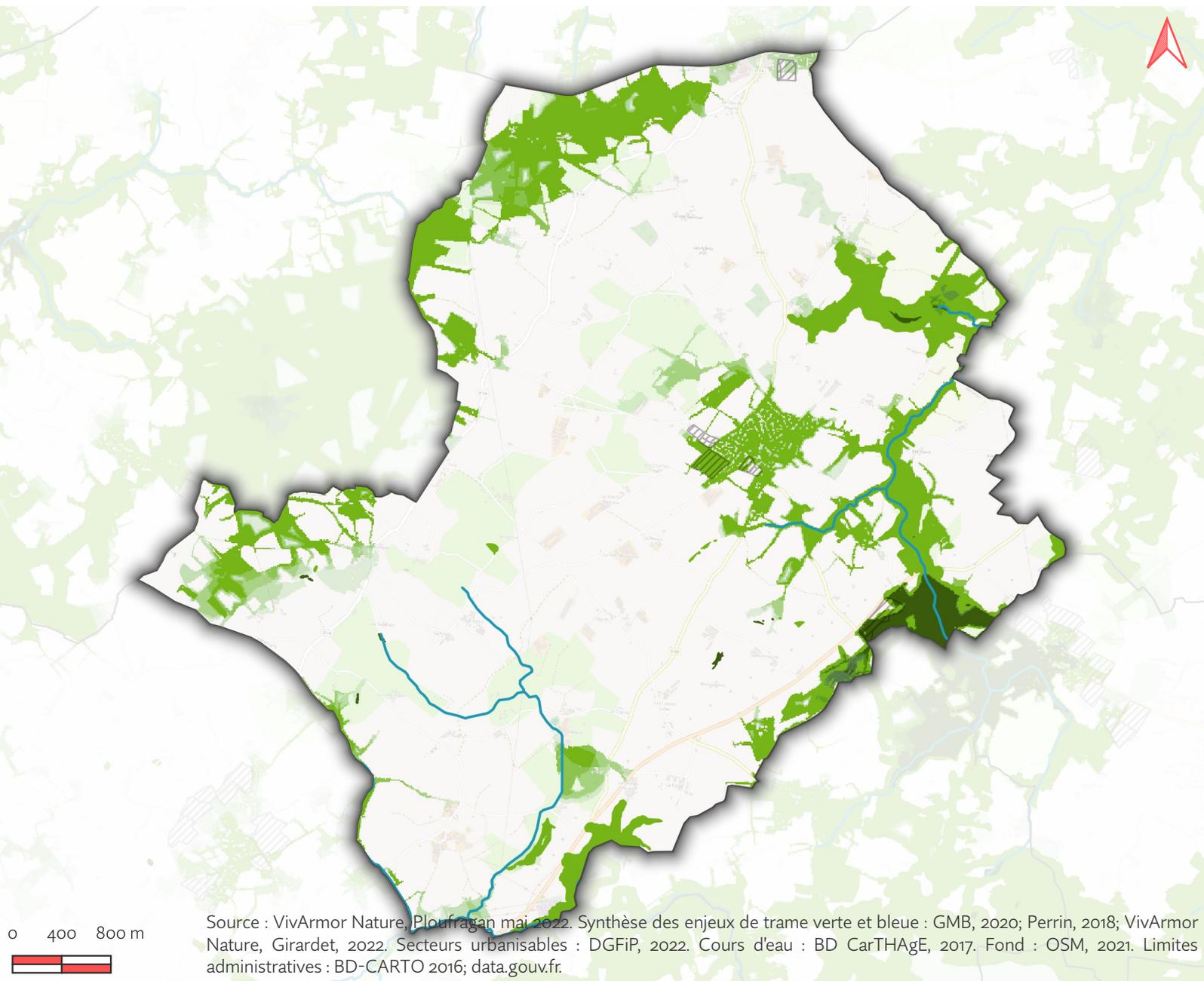
▭ Très forte

▭ Très faible

Carte B8-1 : Trame noire sur la commune de Hénansal

C4-5.

Comment intégrer la biodiversité dans les projets de logement et de développement économique?



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Cours d'eau

Niveau d'enjeux de trame verte et bleue identifié

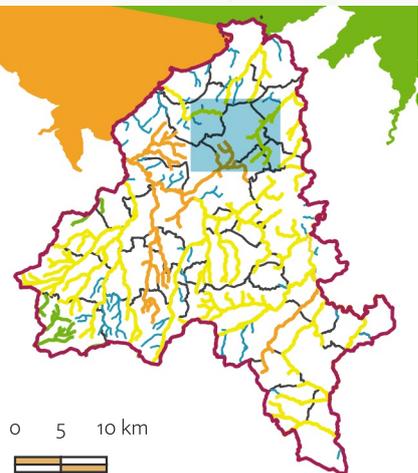
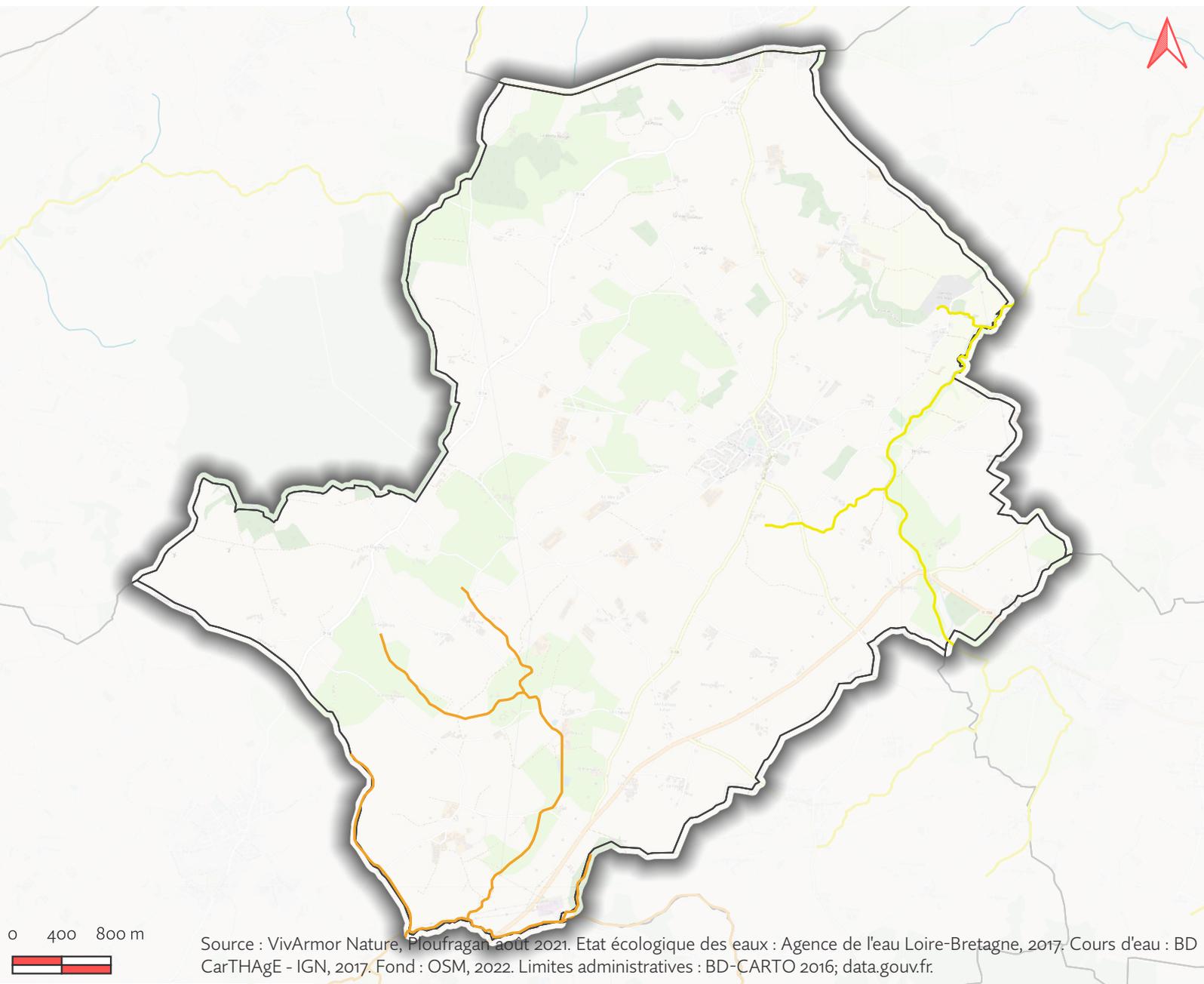
- Important
- Majeur

présentés uniquement sur la grande carte :

- Secteurs urbanisables

Carte C4-5 : Secteurs urbanisables et enjeux de biodiversité sur la commune de Hénansal

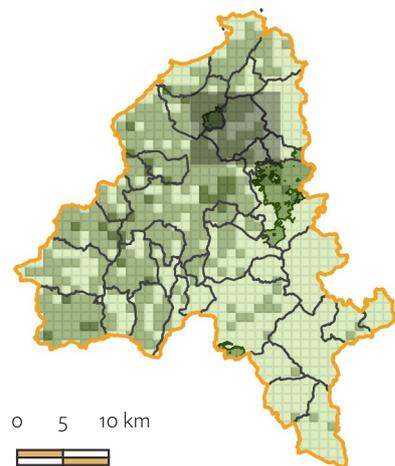
a. Qualité et gestion de l'eau



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
 - Limites communales
 - Cours d'eau non évalués
- Etat écologique des eaux**
- Très bon état
 - Bon état
 - Etat moyen
 - Mauvais état
 - Très mauvais état

Carte C6a-1 : Etat écologique des eaux de surface sur la commune de Hénansal

b. Haies et bocages

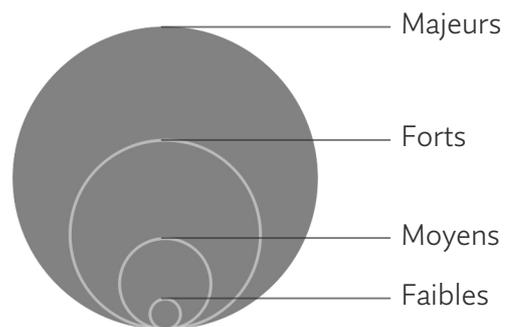


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales

Maillage bocager

- Maillage faible (<60 mL/ha)
- Maillage moyen (60 à 120 mL/ha)
- Maillage dense (>120 mL/ha)
- Massifs boisés - Carte principale
- Massifs boisés - Mini-carte

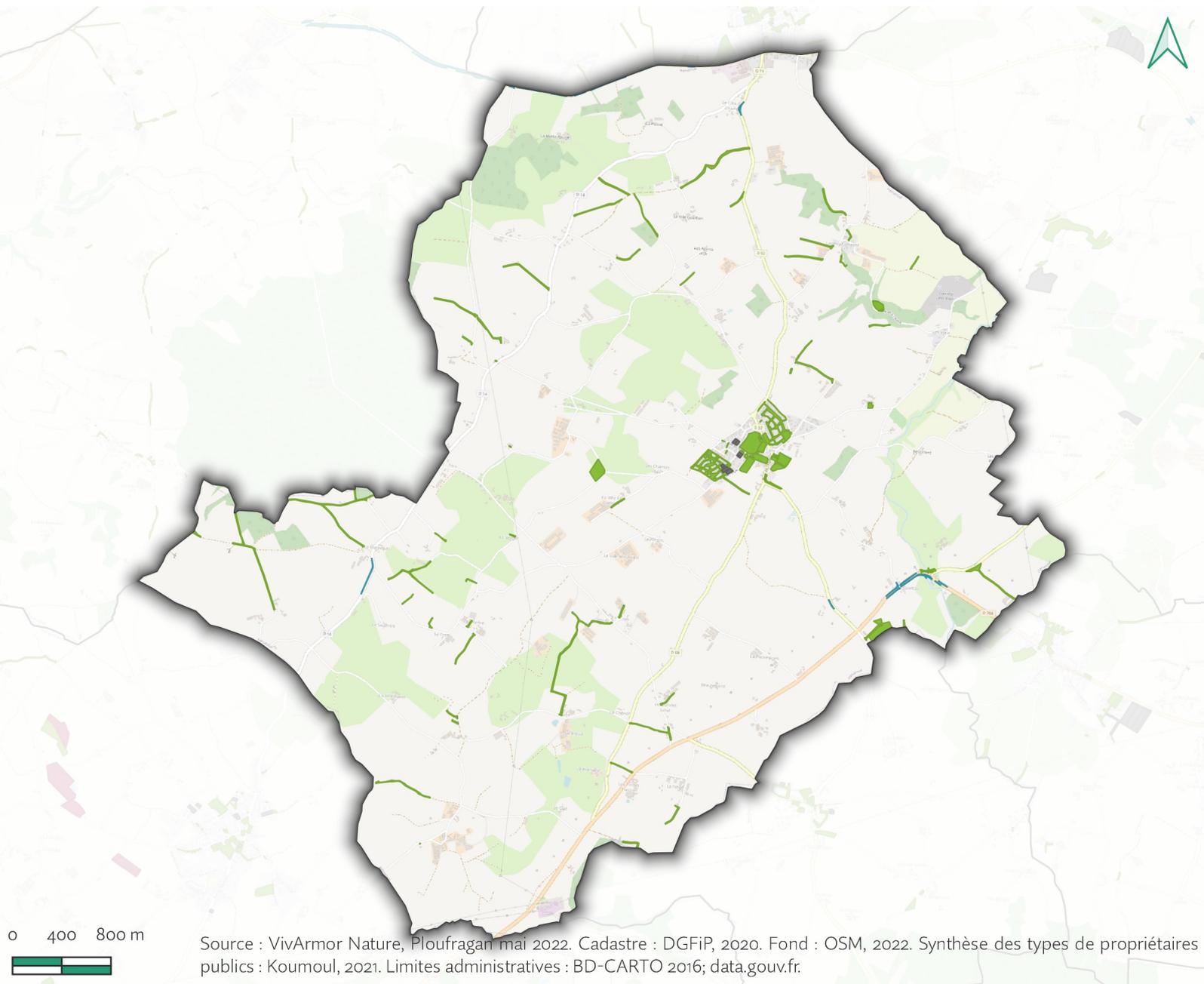
Enjeux de restauration du Muscardin



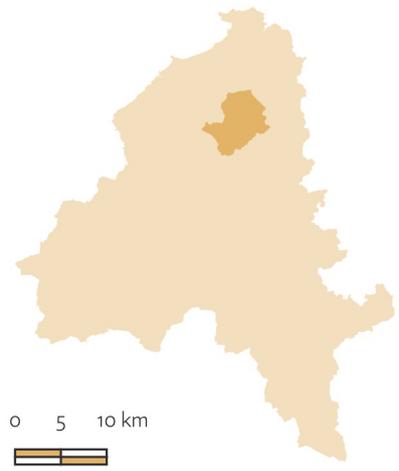
Information présente uniquement sur la carte principale

Carte C6b-1 : Réseau des haies existantes sur la commune de Hénansal

a. Adapter la gestion à l'usage



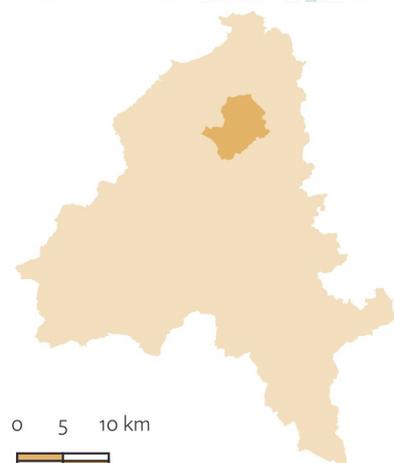
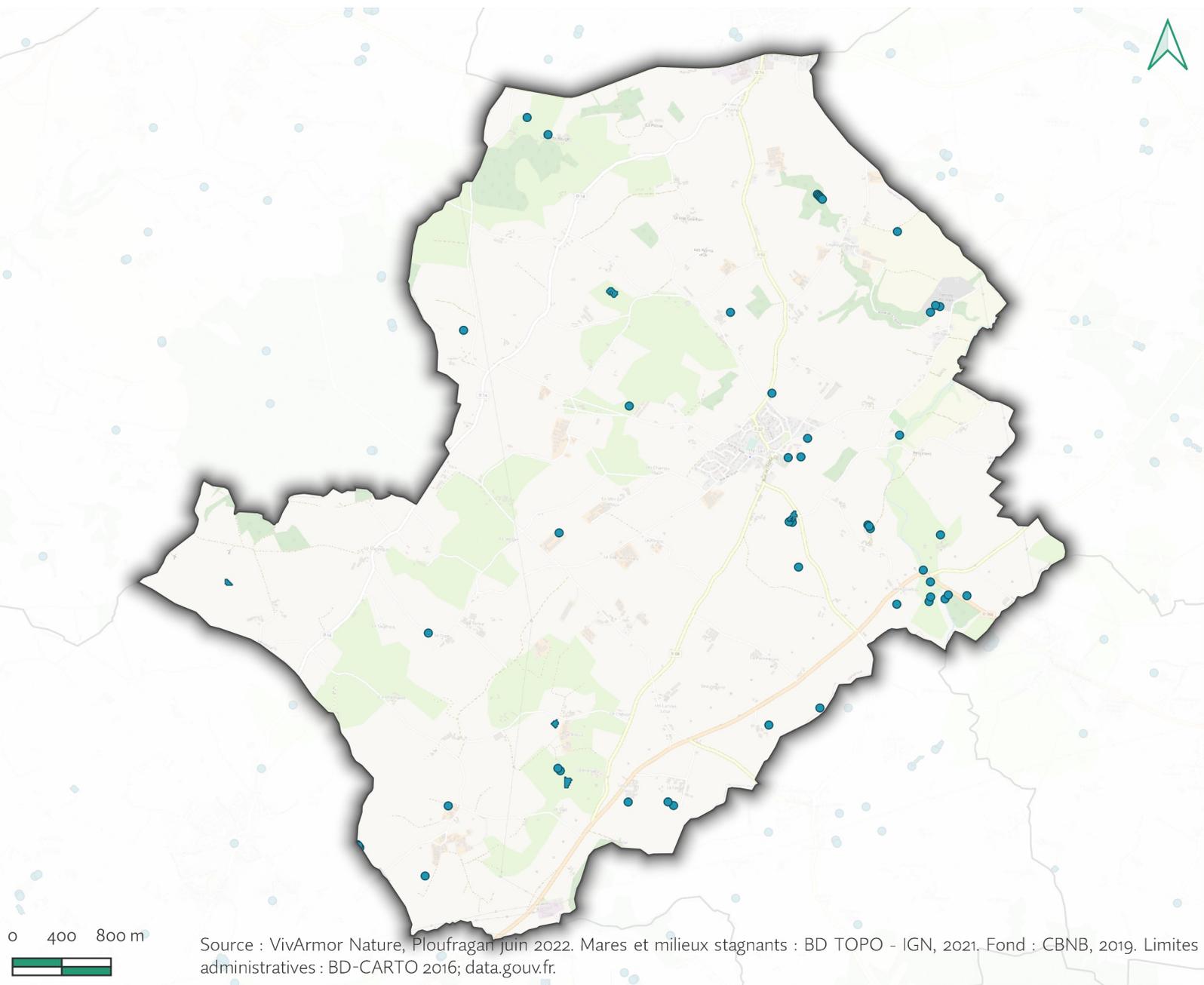
Source : VivArmor Nature, Ploufragan mai 2022. Cadastre : DGFIP, 2020. Fond : OSM, 2022. Synthèse des types de propriétaires publics : Koumoul, 2021. Limites administratives : BD-CARTO 2016; data.gouv.fr.



- Territoire de l'ABl de Lamballe Terre & Mer
 - Limites communales
- Parcelles cadastrales gérées par un organisme public**
Type d'organisme propriétaire
- Département
 - Commune
 - Autre type d'établissement public

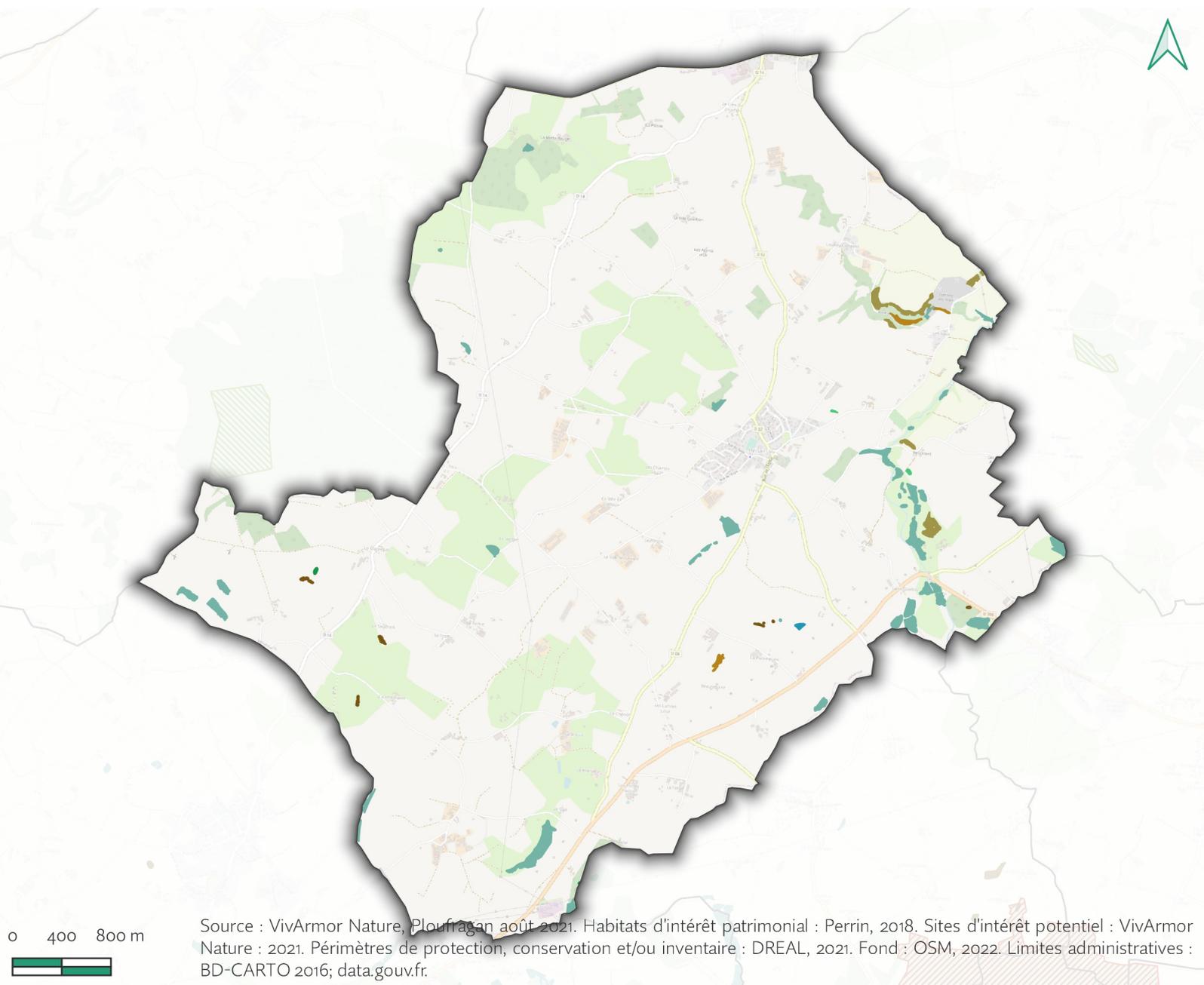
Carte D2a-1 : Parcelles publiques recensées sur la commune de Hénansal

c. Gestion des mares et milieux stagnants

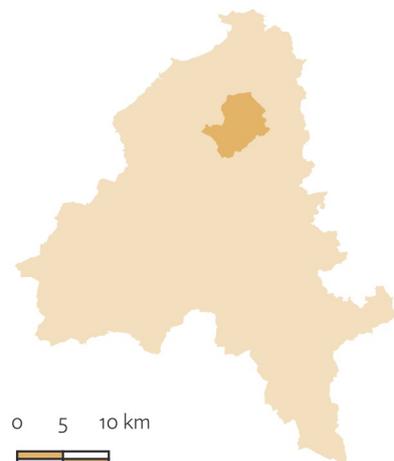


- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
- Limites communales
- Mares et milieux stagnants**
- Surface < 1800 m²
- Surface ≥ 1800 m²

b. Conservation des habitats d'intérêt communautaire



0 400 800 m



-  Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
-  Limites communales

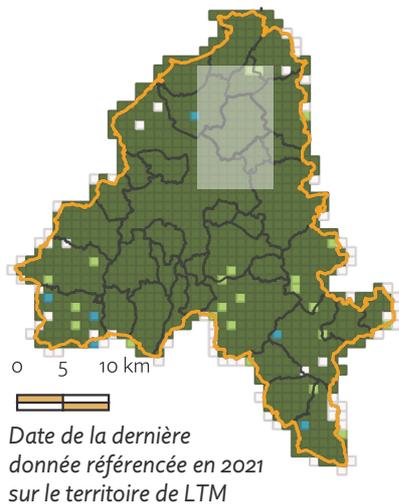
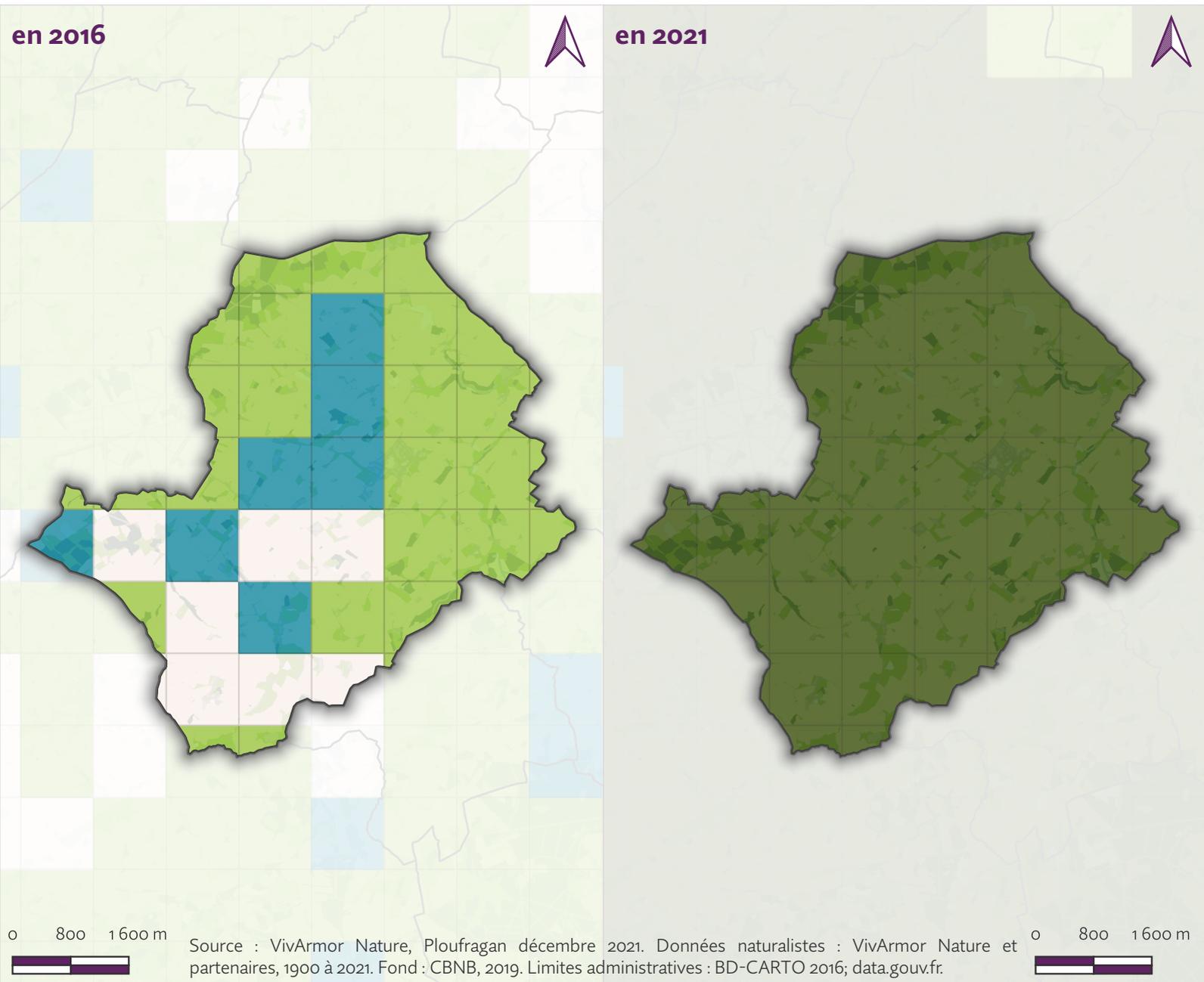
Sites d'intérêt potentiel

-  Important

Habitats à enjeu patrimonial

Le(s) code(s) de(s) habitat(s) d'intérêt communautaire correspondant est précisé entre parenthèses

-  Prairies atlantiques et subatlantiques humides
-  Gazons inondés et communautés apparentées
-  Prairies acidoclines à Molinie bleue (Non communautaire, 6410, 6410-6, 6410-9 et/ou 6410-10)
-  Végétations forestières ombragées (Non communautaire, 6430-6 et/ou 6430-9)
-  Aulnaies-frênaies à Laïches (91Eo et/ou 91Eo-8)
-  Aulnaies-frênaies ouest-européennes à hautes herbes (91Eo et/ou 91Eo-11)
-  Bois atlantiques de Quercus robur et Betula (Non communautaire et/ou 9190)
-  Chênaies acidophiles armoricaines



- Territoire de l'ABI de Lamballe Terre & Mer
 - Limites communales
- Date de la dernière donnée référencée par km²**
- Pas de données
 - 1992 - 1995
 - 1996 - 2000
 - 2001 - 2010
 - 2011 - 2016
 - 2017 - 2021
- } Données anciennes
- } Données récentes

Carte G3-3 : Date de la dernière donnée référencée sur la commune de Hénansal